

Sikoa : Amélioration 2021, Pointe-à-Pitre résidence et F.P.A. Achille René Boisneuf - rénovation de l'étanchéité des toitures terrasses

ÉCRIT PAR AJL@LCG.GP

1 février 2021

1- Identification du maître d'ouvrage

SIKOA - SA d'H.L.M de la Guadeloupe

Résidence Vatable

Bat E - 6ème étage B.P 446

97 164 POINTE A PITRE CEDEX

Tél : 05 90 93 28 00

Fax: 05 90 82 89 28

2 - Type de procédure

La présente consultation est lancée selon une procédure adaptée ouverte en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique. Une phase de négociation pourra être mise en œuvre.

3 - Description du marché : Objet du marché :

Le présent avis de marché a pour objet:

Programme d'Amélioration 2021

Commune de POINTE A PITRE Résidence et F.P.A. Achille René BOISNEUF Rénovation de l'étanchéité des toitures terrasses

La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont définies dans les cahiers des clauses techniques particulières.

Allotissement :

Le présent marché n'est pas allotie car ne comprend qu'un seul lot d'étanchéité.

4 - Critères de sélection des candidats :

Les candidats peuvent soumissionner en tant qu'entreprise individuelle ou en tant que groupement d'opérateurs économiques.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice se réserve le droit de contraindre le groupement attributaire à revêtir la forme d'un groupement solidaire dans le cas où il n'aurait pas candidaté sous cette forme.

5 - Critères d'attribution des offres :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères suivants pondérés :

Le Prix: 50 %

La Valeur Technique: 50 %

6 - Dossier de consultation des entreprises :

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement en accès direct non restreint et complet:

<http://www.achatpublic.com>

Référence PAP - AMELIO 2021 - ACHI A4

7 - Date limite et lieu de réception des offres :

Les offres sont à déposer sur le site impérativement avant le 19 mars 2021 - 12h00 (Heure Guadeloupe)

11-Date d'envoi du présent avis Le 01 février 2021

Le Directeur Général

Jules GOVAL

